

# ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ALLOPHONES

## CONSTATS

L'obligation d'accueil dans les établissements scolaires s'applique aux élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)<sup>1</sup> de la même façon que pour les autres élèves. C'est un aspect fondamental de leur intégration au sein de la société française et un enjeu pour notre système scolaire en terme de mise en œuvre de notre politique d'égalité des chances et de différenciation pédagogique. Le Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), cheville ouvrière de cette politique, œuvre à sa mise en place avec volontarisme, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

<sup>1</sup> Les élèves allophones sont considérés comme nouvellement arrivés lorsqu'ils viennent de l'étranger et sont présents sur le territoire national depuis moins d'un an, quelle que soit leur nationalité.

Devant l'augmentation régulière du nombre d'EANA - jusqu'à 4000 élèves par an - l'académie de Lille a renforcé ses dispositifs d'accueil et d'accompagnement spécifique en Unité Pédagogique Pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A). Une centaine d'enseignants sont chargés de l'évaluation, de l'enseignement en FLS et de l'accompagnement des équipes éducatives – parfois peu familiarisées avec ce public - pour aider à l'inclusion en classe ordinaire. Les progrès réalisés dans la maîtrise du français sont valorisés grâce à l'examen du DELF scolaire (1200 candidats par an, taux de réussite de 80%).

Par ailleurs, plusieurs projets sont soutenus ou développés par le Casnav en collaboration avec les services du rectorat pour répondre aux enjeux particuliers de certains élèves allophones rencontrant des difficultés qui ne relèvent pas uniquement de la maîtrise de la langue de scolarisation. Citons notamment les parcours allophones MLDS, réservés aux élèves d'âge lycée qui n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine (NSA), avec pour objectif l'acquisition des savoirs de base et la préparation du projet professionnel; les antennes scolaires mobiles (3 camions-écoles), allant à la rencontre des publics allophones les plus éloignés de la scolarisation, sur les terrains d'habitat informel et spontané; le SAS allophones, projet pilote conçu pour accompagner temporairement les futurs lycéens allophones sans solution de scolarisation immédiate, faute de place vacante ou de projet professionnel défini ; ou encore le projet Passerelle qui vise à favoriser la scolarisation des EANA de la métropole lilloise, d'âge collège vivant en bidonville et dont le taux d'absentéisme et de décrochage est conséquent . La mise en réseau des partenaires à l'échelle locale est indispensable et doit être recherchée pour mettre en cohérence les différents temps de vie de ces jeunes.

En complément de l'expertise apportée par le Casnav, des dispositifs spécifiques complémentaires au réseau UPE2A se sont avérés nécessaires et sont proposés dans l'académie : soutien linguistique individualisé pour les élèves trop éloignés des UPE2A ; accompagnement linguistique en petits groupes (micro-dispositif FLS) pour les lycéens allophones de niveau intermédiaire.

Le dispositif ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) est déployé dans l'académie pour permettre aux parents primo-arrivants étrangers de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants en contribuant ainsi à améliorer leurs chances de réussite à l'école.

Enfin, un projet innovant, destiné aux structures d'hébergement des MNA, élaboré par le Casnav vise à former et outiller les équipes éducatives de ces structures pour mieux accompagner les MNA dans l'acquisition de la langue française et dans le suivi de leur scolarité.

Nos efforts collectifs portent leurs fruits et se traduisent par de réels succès, mais des progrès sont encore à réaliser pour assurer l'accessibilité pédagogique effective du système éducatif aux élèves allophones, en favorisant encore davantage une inclusion en classe ordinaire et non pas un accompagnement essentiellement assuré par les enseignants UPE2A. Cela suppose une implication de l'ensemble des membres de la communauté éducative avec des actions collectives et inscrites dans le projet d'école ou d'établissement. Cela suppose aussi de développer les formations au plurilinguisme et à l'interculturel, afin que les aspects positifs de la présence en classe de ces élèves soient mieux perçus par les enseignants.